

MODALITÉS D'ADMISSION

- Vous devez avoir interrompu vos études initiales depuis 2 ans au moins et satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- avoir 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de 2 années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

- avoir 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Pour plus de détails vous pouvez consulter le texte de l'arrêté du 3 août 1994

- Dates limites du dépôt du dossier d'inscription :

-Présentiel :

Cours du jour : mi-novembre

Cours du soir : mi-octobre

-SONATE : fin avril et fin novembre

COÛTS

- En présentiel : 1275 €
- SONATE : 1425 €

Frais de scolarité inclus.

PARTENARIAT



Adresse

Campus Saint Jean d'Angely
Service Formation Continue
5 rue du 22^{ème} BCA 06300 Nice



MAJ : 28/10/2024

Certification diplômante DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES - D.A.E.U




univ-cotedazur.com

Contacts

Service formation continue

 daeu@univ-cotedazur.fr

 <https://univ-cotedazur.fr/formation-continue>

<https://daeu-sonate.fr>

<https://univ-cotedazur.fr/orientation-et-insertion-professionnelle>



Certification diplômante

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES - D.A.E.U

PRESENTATION

Le Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) est un diplôme national reconnu au même titre que le Baccalauréat. Il confère les mêmes droits que ce dernier. Il est homologué au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Il permet l'accès aux études de l'enseignement supérieur et aux concours administratifs de catégorie B.

DAEU option A : Littéraire
DAEU option B : Scientifique

Les de la certification

Formation donnant accès à
l'enseignement supérieur en France

Taux de réussite 2023/2024 :
66 %

Taux de satisfaction 2023/2024 :
85 % satisfait

PUBLIC

Toutes personnes sans qualification professionnelle qui souhaitent reprendre leurs études.

OBJECTIFS

Le DAEU est une formation en présentiel ou à distance destinée aux adultes qui n'ont ni le baccalauréat, ni un équivalent, quelle que soit leur situation professionnelle (salariés, demandeurs d'emploi...) et qui souhaitent :

- accéder aux études de l'enseignement supérieur
- se présenter aux concours de catégorie B
- valoriser leur diplôme dans le cadre de leur emploi.

ORGANISATION

- En présentiel : cours du jour et cours du soir (DAEU A) de novembre à juin
- A distance via SONATE (plateforme numérique d'enseignement) : Deux promotions par an pour le DAEU A et B
 - de novembre à juin
 - d'avril à décembre
- Modalités d'évaluation : examen terminal en fin de formation (4 épreuves)

Pour plus d'informations
contactez la
Mission Handicap

